

# Inscriptions

## Comment ça marche ?

### Mon enfant est déjà inscrit à l'un des accueils sur l'année

Lors des dates de préinscriptions, je me connecte sur mon espace Noethys afin de faire ma demande :

- sur la page d'accueil, je clique sur le bloc "Réservations"
- sous le nom de mon enfant, je clique sur "Vacances PK - (période concernée)"
- je coche les jours d'accueil souhaités.
- je clique sur "Envoyer la demande".

L'équipe de la Ka'Fête traite ma demande dans la semaine suivant la fin des préinscriptions.

Si ma demande est acceptée, je me connecte de nouveau sur mon espace Noethys, je vais regarder le montant dû dans l'onglet "facturation", et j'effectue le paiement dans la semaine suivant la réponse que j'ai reçu.

### Mon enfant n'est inscrit à aucun des accueils sur l'année

Lors des dates de préinscriptions, je vais sur le site internet de la Ka'Fête pour remplir le formulaire de préinscription que je trouve en page d'accueil.

La semaine suivante, on me contacte par téléphone ou par mail pour :

- m'apporter une réponse définitive
- fixer un rendez-vous d'inscription si la réponse est positive

Lors du rendez-vous d'inscription, j'apporte le carnet de vaccination de mon enfant, mon attestation de quotient municipal, ainsi qu'un moyen de règlement (CB, chèques, espèces, chèques vacances, CESU)

La personne en charge du rendez-vous enregistre toutes mes informations, m'explique le fonctionnement de l'accueil de loisirs et me présente l'association.

Je repars avec des identifiants qui me permettront, pour les futures inscriptions, de passer directement par le portail famille Noethys.

